



Rugby Club Yvetotais

La Cabane du XV

Rue Rétime - 76190 YVETOT

02.35.56.58.01

yvetotais.rugby-club@orange.fr

www.rugbyclubyvetotais.com

N° Agrément 76 S 87039 FFR 6453 P
SIREN 404953457

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de la tenue de l'Assemblée Générale du **Rugby Club Yvetotais**

**Samedi 10 septembre 2022 de 17h30 à 18h30
à la Maison du Rugby, rue Rétime, Yvetot.**

A cet effet, nous délibérerons sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Ouverture par les Co-présidents ;
- ✓ Rapport moral
- ✓ Bilan sportif
- ✓ Rapport financier
- ✓ Réponses aux questions diverses (transmises par écrit avant le 07 septembre 2022)
- ✓ Renouvellement du tiers sortant (candidatures à envoyer par écrit avant le 07 septembre 2022)
- ✓ Allocution des autorités
- ✓ Discours des Co-Présidents
- ✓ Réélection du Comité Directeur

Le traditionnel verre de l'Amitié vous sera offert à l'issue de cette Assemblée Générale.

Comptant vivement sur votre présence,

Mikael DUMESNIL et Christophe BAUDIN
Co-Présidents du Rugby Club Yvetotais

Nous vous rappelons que pour être éligible au Conseil d'Administration, il faut être âgé de 18 ans au jour de l'élection et adhérent au Rugby Club Yvetotais depuis plus de six mois. De même, pour être électeur, il faut être âgé de plus de 16 ans (au 1er janvier de l'année en cours), et adhérent au Rugby Club Yvetotais depuis plus de six mois.

Monsieur, Madame

assistera n'assistera pas à l'Assemblée Générale (cocher votre choix)

Si absent, pouvoir en annexe à remplir (un seul pouvoir par personne), procuration pour les mineurs à leurs parents en annexe à remplir (deux procurations par famille).

assistera n'assistera pas au verre de l'amitié (cocher votre choix)

Coupon réponse

Questions diverses :

1/

2/

3/

A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUMESNIL, avant le 07 septembre 2022.

Appel à candidature

Madame, Monsieur

Demeurant à

est candidat à l'élection du bureau

date :

Signature :

A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUMESNIL avant le 07 septembre 2022.

POUVOIR

Le
Je soussigné _____ demeurant à _____
déclare donner délégation de pouvoir à
demeurant à _____
dans les conditions prévues à l'Article 11 des Statuts, aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale du Rugby Club Yvetotais qui se tiendra le 07 septembre 2022, à 17 h 30, à la Maison du Rugby, rue Rétimare, à Yvetot.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUMESNIL, avant le 07 septembre 2022.

PROCURATION

Le
Je soussigné(e) _____ demeurant à _____
déclare donner délégation de procuration à papa / maman
demeurant à _____
dans les conditions prévues à l'Article 11 des Statuts, aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale du Rugby Club Yvetotais qui se tiendra le 18 septembre 2021, à 17 h 00, à la Maison du Rugby, rue Rétimare, à Yvetot.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUMESNIL, avant le 07 septembre 2022.